GROUPE DE TRAVAIL « Supply Chain Agricole – FERTILISANTS »

MARDI 25 MAI – Visio conference TeAMS- 15H/16H

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

# Participants :

Marie BEURET AGRO EDI EUROPE

Bruno PREPIN AGRO EDI EUROPE

Nathalie SALVATORE AREA

Nelly LEMARIE BOREALIS

Joelle CAMARZANA AXSO

Ingrid CALLEWAERT EUROCHEM GROUP

François DELTOUR SOVEEA

Nathalie CHAZE PREDELL SERVICES

Beatrice LANCELOT GRUEL FAYER

Younse OUBENAISSA ICD INFORMATIQUE

Tamara LANGOT INBERG OCI AGRO France

# Documents joints :

* Présentation ppt de la séance
* Guide PRODAT Fertilisants
* Guide étiquetage CE

Les autres documents sont à disposition sur votre espace membre : [www.agroedieurope.fr](http://www.agroedieurope.fr)

# Ordre du jour

1. Etat d’avancement du projet Fiche produits fertilisants
2. Evolutions réglementaires (intervention Estelle VALIN / AFCOME)
3. Relecture/Mise à jour du guide PRODAT suite à des nouveaux besoins exprimés (précurseurs explosifs)

# Etat d’avancement du projet Fiche produits fertilisants

Le projet Fiche produit Fertilisant a pour objectif de centraliser et harmoniser les informations sur les produits de la filière fertilisant et de les mettre à disposition des utilisateurs [Distributeurs].

Ce projet est porté par SOVEEA, SOciété de Valorisation des Emballages des Eco-actions des engrais et d’Amendements également impliqué depuis quelques années dans un projet de traçabilité des fertilisant, Fertilisant tracé. Le projet de Fiche produit fait suite à un besoin exprimé dans le cadre d’une étude des besoins de la filière réalisée en 2018 suite aux difficultés de concertation sur la traçabilité. Cette plateforme de fiche produit constitue un préalable pertinent pour la mise en œuvre de la traçabilité dans la filière à l’avenir.

Cette plateforme est alimentée par les fournisseurs via un portail de saisie ou par un flux de données. Les distributeurs en fonction de leur droit d’accès peuvent visualiser les données des produits via le portail et/ou les intégrer dans leur système d’information via un flux EDIFACT selon le format standard PRODAT Fertilisant Agro EDI Europe.

Les produits sont identifiés par un code EAN 13.

Cette plateforme est en cours de tests avec quelques fournisseurs et distributeurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Fournisseurs pilotes | Distributeurs pilotes |
| Organiques | Amendements | Minéraux |
| VioloAngibaud | LhoistMeac | YaraBorealis | AREAPerretTerrena |

Retour d’expérience sur la phase pilote :

On constate une difficulté pour les fournisseurs à répondre aux nombreuses demandes formulées par le groupe de travail AEE pour définir le format standard PRODAT de la fiche produit.

* Le groupe propose de revoir le caractère obligatoire/facultatif des données présentes dans le PRODAT qui pose problème et de segmenter par spécificités des produits (amendements, minéraux) tout en préservant un format unique et en étant vigilant à respecter la réglementation.

La plateforme sera déployée à partir du second semestre 2021.

Tous les utilisateurs de la plateforme doivent être adhérent à Agro EDI Europe (utilisation du PRODAT Fertilisant) via le contrat d’adhésion à la plateforme que chaque utilisateur conclut avec SOVEEA. SOVEEA a un partenariat contractuel avec Agro EDI Europe qui l’engage à s’assurer de l’adhésion à Agro EDI Europe des utilisateurs de la plateforme.

Le coût annuel d’utilisation de la plateforme est le suivant :

* Entreprises déjà adhérentes à Agro EDI Europe : 800 €/an
* Entreprises non adhérentes à Agro EDI Europe : 1 300 €/an dont 500 euros reversé à Agro EDI

# Evolutions réglementaires

La mise en application du règlement européen UE 2019/1009 du 5 juin 2019 établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants UE entre en vigueur à partir du 16 Juillet 2022.

La disposition transitoire est la suivante : Ecoulement des stocks autorisé pour les « engrais CE » (conformes au RCE 2003/2003) mis sur le marché avant le 16 juillet 2022 (art. 52).

Le règlement intègre les fertilisants organiques et inorganiques les biostimulants les fertilisants issus de la valorisation de bio déchets et d’autres matières premières secondaires (sous-produits animaux ou végétaux, biodéchets valorisés issus de l’agroalimentaire notamment) => renvoie à la notion d’économie circulaire.

Parmi les évolutions réglementaires qui vont impacter la mise en marché des engrais, celle sur le marquage réglementaire des produits a une incidence directe sur les données produits à mettre à disposition de utilisateurs et donc sur le projet Fiche produit Fertilisants

 

Un document d’orientation sur l’étiquetage par la Commission Européenne le 7 Avril 2021. Ce document est transmis conjointement à ce compte rendu. Il sera utilisé comme document de référence pour faire évoluer le format PRODAT Fertilisant.

# Relecture/Mise à jour du guide PRODAT

Le groupe de travail propose de préparer une nouvelle version du message PRODAT Fertilisant en tenant compte des retours du pilote du projet Fiche produit Fertilisant et de l’évolution réglementaire sur le marquage. L’objectif étant de structurer les données sans les exiger tout de suite.

Ce message sera mis en œuvre courant 2022 pour être en conformité avec le nouveau règlement européen et après validation et accord du groupe de travail AEE. En attendant, la version actuelle du guide utilisateur PRODAT Fertilisant v0.4 reste en vigueur jusqu’à nouvelle instruction par le groupe de travail.

La première réunion de travail sur la nouvelle version du PRODAT se tiendra le 1er juillet à partir de 14H en visioconférence. Une invitation avec les informations de connexion sera transmise au groupe de travail à la suite de compte rendu.

Un premier travail d’investigation sera mené par Agro EDI pour analyser les nouvelles exigences du règlement européen sur le marquage en termes de données produits. Agro EDI travaillera également avec les utilisateurs pilotes de la plateforme pour prendre en compte leur retours sur les besoins et contraintes d’adaptation.